

ARRETE TEMPORAIRE DEPARTEMENT N° 2024 – DPAT / T-023

portant interdiction de la circulation routière

VOIE	R.D. 153L
P.R.	PR 0 + 190 au PR 0 + 880
COMMUNE	MAIZIERES LES METZ
NATURE DES TRAVAUX	<i>Programme de réparation et d'entretien des ouvrages d'art 2024 :</i> • Travaux d'entretien spécialisé et de réfection des Ouvrages d'Art OA n° RV123-RV124-RV125 franchissant les voies ferrées SNCF entre le giratoire de la Zone Commerciale Auchan et la RD 953.
A RD953	• Du lundi 15 avril 2024 au vendredi 30 août 2024.
SYSTEME D'EXPLOITATION	⇒ Coupure de la circulation routière sur la RD 153L uniquement dans le sens Zone Commerciale vers RD 953 (24h/24 et 7j/7). ⇒ La circulation routière sur la RD 153L restera ouverte dans le sens RD 953 vers Zone Commerciale.
SIGNALISATION TEMPORAIRE	• Signalisation de chantier à la charge de l'entreprise BERTHOLD SA. • Signalisation de coupure, de déviation à la charge du Département – UTT de METZ ORNE.

**Le Président du Département de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu le code de la route, articles R411.8 et 411-25 ;
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
Vu la loi 82-623 du 22 juillet 1982 complétant et modifiant la loi 82-213 du 2.03.1982 ;
Vu l'arrêté départemental portant délégation de signature ;
Vu le dossier d'exploitation ;
Vu l'avis du Service Transports - GRAND EST ;

Considérant que la sécurité routière nécessite temporairement la prescription de mesures particulières ;

Sur proposition du Directeur Adjoint en charge de l'Exploitation Routière ;

.../...

ARRETE

Article 1 : Les restrictions visées dans le tableau ci-dessus seront mises en œuvre et signalées conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Livre I - 8ème Partie «Signalisation temporaire» approuvée par décret du 6 novembre 1992.

Ces restrictions seront levées dès que les conditions techniques du chantier le permettront.

Mode d'exploitation :

⇒ **Les travaux nécessiteront une coupure (24h/24 et 7j/7) de la circulation routière sur la RD 153L uniquement dans le sens Zone Commerciale Auchan vers RD 953.**

Une déviation sera mise en place comme suit pour le sens Zone Auchan > RD953 :
> Zone Commerciale > giratoire RD153L/RD112E > RD112E > RD112F > giratoire hippodrome > RD652 > RD953

⇒ **La circulation routière sur la RD 153L dans le sens RD 953 vers Zone Commerciale Auchan restera ouverte pendant toute la durée du chantier.**

Article 2 : Mme le Directeur du Patrimoine et de l'Aménagement des Territoires ;
M. le Général commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle à Metz ;
M. le Commissaire-Divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique à Metz ;
M. le Directeur de l'Entreprise BERTHOLD SA à Dieue-sur-Meuse (55) ;
M. le Directeur de l'Entreprise COLAS EST à Marly ;
M. le Directeur de l'Entreprise COSTANTINI à Hombourg-Budange ;

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle, et aux Maires des Communes de MAIZIERES-LES-METZ, SEMECOURT, WOIPPY, pour information.

METZ, le 08 / 04 / 2024

Le Président du Département,
Pour le Président et par délégation
Le Directeur des Routes et de la Maintenance



Bénédicte HILT

ARRETE TEMPORAIRE DEPARTEMENT N° 2024 – DPAT / T-023

Ampliation transmise pour exécution à :

- 1 PREFECTURE DE LA MOSELLE - B.P. 71014 - 57034 METZ CEDEX 1
– Service de la Sécurité Intérieure
- 1 M. le Général, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle -
B.P. 85195 - 57075 METZ CEDEX 03
- 1 M. le Commissaire-Divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique -
BP 41072 – 57036 METZ CEDEX
- 1 M. le Commissaire-Divisionnaire, commandant la Direction Zonale des C.R.S. EST
Caserne Serret - B.P. 70005 – 57160 – CHATEL ST GERMAIN
- 1 M. le Général, Commandant la Région Terre RMD Nord-Est, des Forces Françaises et de
l'élément civil stationnés en Allemagne Etat-Major - Bureau Mouvement Transports -
B.P. 30001 – 57044 METZ CEDEX 1
- 1 M. Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Moselle,
S.D.I.S. – 3, rue Bort-les-Orgues – SAINT JULIEN LES METZ
- 1 Mme le Chef du Pôle Transport – Région GRAND EST – Agence Territoriale de Metz - Pôle
Transport - Place Gabriel Hocquard - CS 81004 – 57036 METZ CEDEX 01
- 3 MM. les Maires des Communes de : MAIZIERES-LES-METZ, SEMECOURT, WOIPPY, pour
information.
mairie@maizieres-les-metz.fr police@maizieres-les-metz.fr
accueil@mairie-semecourt.fr courrier@mairie-woippy.fr

Copie transmise pour information :

- 3 DEPARTEMENT DE LA MOSELLE : DPAT/DRM/SDER/CORD57 + U.T.T. de METZ ORNE
- 1 Direction Départementale des Territoires : – SRECC / CR
- 1 KISIO – Services Transports – 32, boulevard Joffre - 54000 NANCY technicien.lorraine@kisio.com
- 1 M. le Directeur de l'Entreprise BERTHOLD SA – 55320 DIEUE SUR MEUSE
f.lachambre@berthold-btp.com berthold@berthold-btp.com
- 1 M. le Directeur de l'Entreprise COLAS EST – 68, rue des Garennes - 57155 MARLY
metz@colas.com alain.bruneseaux@colas.com
- 1 M. le Directeur de l'Entreprise COSTANTINI– 57920 HOMBOURG-BUDANGE
pmichel@costantini.eu
autorisation-voirie@eurometropolemetz.eu
Chrono SDER

METZ, le 08 / 04 / 2024

Le Président du Département,
Pour le Président et par délégation
Le Directeur des Routes et de la Maintenance


Bénédicte HILT